

CPES CULTURE ET CREATION

COMPOSITION

INSTRUMENTALE 2025 2026

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 années
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans

CPES 1 / CPES 2

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Composition instrumentale

Complémentaire Culture/Mise en situation artistique

- > Culture musicale XXème-XXIème siècles
- > Instrumentation
- > 2 modules complémentaires au choix parmi : analyse, composition électroacoustique, écriture, histoire de la musique, improvisation, instrument augmenté, instrument complémentaire

Les modules annuels doivent être suivis et validés sur 2 semestres.

Il est aussi possible de valider 2 modules semestriels différents.

Les modules doivent être suivis et validés sur 2 semestres.

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

- > Conférences : 2 par an
- > Rencontres professionnelles : 1 par an
- > Forum des métiers : 1 fois dans le cycle

CPES 3

DISCIPLINE OBLIGATOIRE

- > Composition instrumentale

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble ouverts à toutes et tous
- > Masterclass hors dominante
- > Conférences

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...

EVALUATION

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une reprise des acquis antérieurs est possible pour la Formation Musicale (FM) et les disciplines de culture. Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger)

Compte-tenu de la spécificité de la discipline Composition instrumentale, le cursus instrumental ou vocal antérieur peut être pris en compte et créditer des heures dans le cycle.

POSSIBILITE DE VALIDER UN DEM ou DNEM EN PARALLELE

- > UV Composition instrumentale
- > UV Culture musicale XXème-XXIème siècles
- > UV Instrumentation
- > 2 modules complémentaires au choix parmi : analyse, composition électroacoustique, écriture, histoire de la musique, improvisation, instrument augmenté, instrument complémentaire

L'UV de la dominante peut être présentée deux fois dans le cycle. Elle est évaluée par un examen terminal devant un jury extérieur.

Le DEM (ou DNEM) est obtenu quand toutes les UV sont validées.